

**Le Collège de France crée une chaire « Migrations et sociétés »**

**et la confie à François HERAN, directeur de recherche à l'INED,**

**Leçon inaugurale le jeudi 5 avril 2018 à 18h00**

Selon le dernier bilan de l'ONU, 244 millions de personnes vivaient à l'étranger en 2015, dont près de 20 millions de réfugiés. Au-delà d'une actualité brûlante, révélatrice de tensions majeures dans nos sociétés, la question des migrations internationales doit être abordée par le biais de méthodes sérieuses prenant en compte la diversité des phénomènes migratoires et des questions qu'ils soulèvent. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, les idées reçues circulent, parfois imperméables aux faits.

L'Assemblée du Collège de France a ainsi décidé de créer une chaire *Migrations et sociétés* et de la confier à François Héran, directeur de recherche à l'INED, l'Institut national d'études démographiques. *« Cette création reconnaît non seulement la nécessité d'étudier ces phénomènes de façon aussi scientifique que possible mais elle met en avant les interactions entre migrations et sociétés : il n'y a pas de sociétés sans migrations et les migrations modifient durablement les sociétés. Mon programme ne prétend pas trancher toutes les questions sur la place de l'immigration dans la société ; il entend les poser dans le respect des faits »*, estime ce dernier.

**Dépasser les divisions disciplinaires**

Connu pour la variété de ses intérêts disciplinaires (démographie, philosophie, anthropologie...), François Héran accorde une place centrale à l'analyse démographique tout en jugeant qu'elle doit impérativement s'ouvrir à d'autres approches.

*« La migration internationale est, par définition, un phénomène à multiples facettes : démographique, économique, géopolitique, juridique, historique, anthropologique, éthique, engageant une multiplicité d'acteurs. Mes travaux sont guidés par la volonté d'établir les faits et de les remettre en perspective dans le temps et dans l'espace. Ils soulignent la nécessité de passer d'une approche descriptive à une approche explicative. Car si l'analyse démographique joue souvent un rôle utile de garde-fou, elle tend aussi à s'enfermer dans une analyse interne. Je m'emploie à pratiquer une sociodémographie élargie des migrations, qui prenne en compte tous les déterminants socioéconomiques »*, précise-t-il.

François Héran a mené un double parcours à l'INED, qu'il a dirigé de 1999 à 2009, et à l'INSEE, l'Institut national de la statistique et des études économiques, où il a été détaché une partie de sa carrière. Il a notamment participé à la refonte de bases de données majeures sur les trajectoires familiales et sociales des migrants, analysé la politique migratoire française au début des années 2000, avant de remporter le projet du tout nouvel Institut des migrations, dont il vient de prendre la direction <sup>1</sup>.

## « Migrations » et « sociétés »

Dans le cadre de cette chaire, François Héran abordera les migrations internationales dans leur diversité : migrations volontaires ou forcées, migrations du Sud vers le Nord mais aussi du Sud au Sud et du Nord au Sud, migrations ordinaires ou extraordinaires. Il s'intéressera également aux liens entre migrations et sociétés : politiques migratoires, traitements administratifs, mobilisations citoyennes, catégories populaires et catégories savantes, rapports entre migrations et religions, argumentaires échangés dans le débat public, décalage entre perception et réalité...

François Héran donnera sa leçon inaugurale le 5 avril 2018, à 18h. Ses cours débuteront le vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 sous le titre général, *Introduction à l'étude des migrations*. L'ensemble de son enseignement sera disponible sur notre site : <https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/index.htm>

### Migrations ordinaires et migrations extraordinaires

*« Les formes extraordinaires de la migration, comme la grande vague de réfugiés arrivant en Europe depuis l'été 2015, ne doivent pas nous faire oublier l'ordinaire des migrations. Une des manières de clarifier certaines questions est d'abord de distinguer ces deux formes : d'un côté, l'accueil d'urgence liée à l'aggravation brusque des conflits ; de l'autre, la délivrance régulière de titres de séjour au titre des droits autres que le droit d'asile. En France par exemple, les préfetures délivrent quelque 200 000 titres de séjour par an à des migrants non européens, dont beaucoup en application de conventions internationales signées en toute souveraineté par la France (droit d'épouser qui l'on souhaite, de vivre en famille, d'être scolarisé en France même si les parents sont en situation illégale, sans compter le quasi-droit de faire des études supérieures à l'étranger). La comparaison européenne montre qu'un pays comme la France privilégie la migration ordinaire au détriment de la migration extraordinaire, alors que l'Allemagne et les pays nordiques tendent à faire l'inverse en se mobilisant pour accueillir d'urgence les réfugiés. Les pays anciennement communistes, pour leur part, ne pratiquent ni l'une ni l'autre.*

*Depuis 1993, nous avons en France tous les deux ans en moyenne une loi sur l'immigration, sans réduire pour autant les flux migratoires. Cet échec s'explique par la répartition des titres de séjour : la migration économique étant réduite à moins de 10 %, l'immense majorité des migrants non européens que nous recevons chaque année sont accueillis en application des droits. Les politiques migratoires qui omettent ces contraintes en rêvant d'une migration strictement ajustée à nos besoins économiques sont illusoire. Elles sont plus efficaces quand elles se concentrent sur des problèmes à leur portée, comme l'apprentissage de la langue, la concentration géographique des immigrés ou la lutte contre les discriminations. »*

<sup>(1)</sup> Le projet d'Institut Convergences Migrations a été retenu en mars 2017 par le jury international du Programme des Investissements d'avenir. Doté jusqu'en 2025, cet institut pluridisciplinaire vise à rassembler une masse critique de 200 chercheurs jusqu'ici dispersés, issus de toutes les disciplines et s'intéressant aux migrations de tous temps et de tous continents. Il réunit, sous la coordination du CNRS, l'EHESS, l'EPHE, l'INED, l'INSERM, l'IRD, Paris 1 et le Collège de France (<http://www.icmigrations.fr/>).

## À l'ère de la « post-vérité », rétablir les ordres de grandeur du phénomène migratoire,

Par François Héran

« Qui mène des recherches sur les migrations doit s'employer à resserrer le lien science-société. Ce lien est aujourd'hui distendu, parfois même âprement contesté. Dans l'acrimonie des débats actuels sur l'immigration, on a souvent le sentiment que les faits perdent leur statut de faits, tant ils suscitent de méfiance. On nous annonce aujourd'hui l'avènement d'une politique « post-factuelle » et d'une ère « post-vérité » qui, venue des États-Unis ou de la Russie, gagnerait l'Europe. La menace est réelle, elle appelle la plus grande vigilance. C'est ainsi que certains prennent les projections démographiques de l'ONU pour des projets, voire des complots, visant à préparer le « remplacement des populations ». Dans le même temps, les rubriques de vérification des faits (fact checking) connaissent aussi un vif succès. Rien n'est joué, par conséquent.

Si le démographe doit impérativement maîtriser les techniques de description et de démonstration, il ne peut se replier sur une approche purement technique. En matière de migrations humaines, les données sont forcément mouvantes et imparfaites. Il faut savoir raisonner parfois sur des fourchettes et des ordres de grandeur. Or ces ordres de grandeur sont largement méconnus, y compris des politiques. Mes cours seront animés par un souci de pédagogie, qui commencera par transmettre le sens des proportions.

Les chiffres relatifs à la migration soulèvent inévitablement des interrogations du type : est-ce beaucoup ou peu ? trop ou pas assez ? déraisonnable ou raisonnable ? Le peu d'aujourd'hui ne risque-t-il pas de grossir démesurément dans les décennies qui viennent ? Est-il vrai, pour prendre un exemple souvent cité, que la France est l'un des pays d'Europe les plus généreux en matière d'asile ?<sup>(1)</sup> Très vite, on le voit, le débat sur les chiffres se mue en questions politiques ou morales, qui appellent des choix. Pour éclairer ces choix (et non pas les dicter), il convient de pratiquer la comparaison tant dans l'espace que dans le temps. Si le cours s'attardera par moment sur le cas de la France, il abordera aussi d'autres systèmes migratoires présents ou passés.

L'étude des migrations internationales ne se résume pas au comptage, loin s'en faut ; elle doit saisir aussi la dynamique du changement, raccorder les vagues du moment aux lames de fond, étudier les ressorts des migrations, intégrer les préférences positives ou négatives des acteurs, passer de la description à l'explication.

Mon programme de cours ne saurait trancher toutes les questions que chacun se pose sur la place de l'immigration dans la société. Mais il s'efforcera de les traiter dans le respect des faits et en gardant le sens des proportions, sachant que la toile de fond, dans le cas de la France et de bien d'autres nations, est le caractère désormais irréversible et irréductible du phénomène migratoire ».

**François Héran**

<sup>(1)</sup> En 2016, d'après les chiffres compilés par Eurostat, la Suède a accordé sa protection à plus de 7000 demandeurs d'asile pour un million d'habitants et l'Allemagne 5400, alors qu'à l'opposé, la Pologne en a octroyé seulement 10, autant dire rien. Malgré sa réputation de « terre d'asile », la France occupe seulement le 17<sup>e</sup> rang dans ce tableau, avec 530 décisions positives de protection pour un million d'habitants, loin de la moyenne européenne, qui se situe à 1400.



**Première année d'enseignement au Collège de France du Pr François Héran**

***Introduction à l'étude des migrations***

Vendredi 1er juin 10h-12h : *Le savant, le politique et le populaire : quel vocabulaire pour les migrations ?*

Lundi 4 juin 14h-16h : *Les migrations à l'échelle mondiale : logiques ordinaires et logiques de crise*

Mercredi 13 juin 10h-12h : *Les ordres de grandeur des migrations : réalités et perceptions*

Mercredi 20 juin 10h-12h : *La place des migrations dans la dynamique démographique*

L'ensemble de l'enseignement du professeur François Héran sera disponible en accès libre sur notre site :

<https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/index.htm>

## Biographie



Né en 1953, ancien élève de l'École normale supérieure, François Héran est agrégé de philosophie (1975), titulaire d'une thèse d'anthropologie de l'École des Hautes études en sciences sociales (1979) et d'un doctorat d'État de l'Université Paris-Descartes (1996).

Après quatre années de terrain dans le sud de l'Espagne (pour la Casa de Vélasquez) et en Bolivie (pour l'Institut français d'études andines), où il mène des études de sociologie agraire et d'anthropologie historique (1976-1980), il rejoint en 1980 l'INED (Institut national d'études démographiques) et se retrouve presque aussitôt mis à la disposition de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Il travaille d'abord au sein de la division Condition des ménages de l'INSEE (1980-1992), avant d'être nommé à la tête de la division des Enquêtes et études démographiques (1993-1998).

Au long de ces années passées entre l'INED et l'INSEE, il mène une série d'enquêtes nationales sur la sociabilité, la formation des couples (avec Michel Bozon), les efforts éducatifs des familles, l'histoire familiale (avec Laurent Toulemon), la transmission des langues, la participation électorale (avec Dominique Rouault), l'immigration. Il s'attache à préserver et à refondre des sources majeures d'information sur l'évolution des structures familiales et de l'immigration, comme l'Enquête Famille associée au recensement, ou l'Échantillon démographique permanent. Il défend avec succès le développement de statistiques sur les origines des migrants, qui permettront d'étudier les trajectoires des descendants de migrants, mais aussi les discriminations subies.

Parallèlement à cet engagement dans la statistique publique et les enquêtes sociodémographiques, il publie à titre personnel, une série d'études sur l'historiographie des sciences sociales, les rapports entre sociologie et philosophie, l'interprétation des rituels religieux et la formalisation des systèmes de parenté.

En octobre 1999, il est appelé à la direction de l'INED. Renouvelé à trois reprises, il dirige l'institut pendant plus de dix ans. Sous sa conduite, l'INED se dote d'orientations stratégiques, se restructure en profondeur et internationalise toujours plus ses activités. De 2008 à 2012, François Héran préside la European Association for Population Studies. Fin 2010, il reçoit le prix Descartes-Huygens décerné pour l'ensemble de son œuvre par l'Académie royale des sciences des Pays-Bas, et séjourne ainsi une année entière à La Haye, où il étudie le débat public sur l'immigration.

D'avril 2014 à juillet 2016, il dirige le département des Sciences humaines et sociales à l'ANR (Agence nationale de la recherche). En mars 2017 il prend la direction de l'Institut Convergences Migrations, coordonné par le CNRS.

Au cours de sa carrière, François Héran a longuement enseigné la statistique appliquée, la démographie et la sociologie, principalement à l'ENSAE (École nationale de la statistique et de l'administration économique), à SciencesPo, à l'École des Ponts et à l'École doctorale européenne de démographie.

#### Publications récentes de François Héran dans le domaine des migrations :

- Le Temps des immigrés. Essai sur le destin de la population française, Paris : La République des idées/Seuil, 2007, 112 p.
- « La société française a-t-elle besoin de l'apport démographique des migrations ? », in M. Poinot et S. Weber (dir.), Migrations et mutations de la société française : l'état des savoirs, Paris : La Découverte, 2014, pp. 277-286.
- Parlons immigration en trente questions. Paris : La Documentation française, 2016, 2<sup>e</sup> éd. refondue, 100 p.
- Avec l'immigration. Mesurer, débattre, agir. Paris : La Découverte, 2017, 327 p.
- « De la "crise des migrants" à la crise de l'Europe : un éclairage démographique », in Patrick Boucheron (dir.), Migrations, réfugiés, exil, Paris : Odile Jacob, 2017, coll. « Collège de France », pp. 239-260.